

Lettre municipale

Mesdames, Messieurs, et vous les plus jeunes,

Comment démarrer cet article sans parler des plus beaux événements rassembleurs depuis longtemps dans notre pays, j'ai nommé les Jeux Olympiques d'été PARIS 2024. En effet, tant d'énergie convergente vers les encouragements appuyés de soutien à nos héroïques athlètes. Tant de clameurs enthousiastes sur les différents sites remplis de supporters souvent heureux, jamais belliqueux, juste fiers d'appartenir à un monde fait de rapprochement, de respect de l'adversaire, de respect des décisions des arbitres ! Que c'est bon de continuer quelques jours encore à vibrer au son des hymnes nationaux venus des cinq continents. Tout ça sous une météo plutôt clémentine. Les J.O de PARIS 2024 resteront dans les annales des meilleures organisations réalisées depuis l'entrée des Jeux dans l'ère moderne. Cette réussite prouve s'il en était besoin, que notre beau pays sait encore faire et très bien faire. Ne soyons pas timides, grand bravo et merci les organisateurs.

De là à parler de la prochaine compétition qui s'ouvre il n'y a qu'un pas. Mon regard se tourne vers la rentrée de nos petits bambins qui se sont alignés pour la première fois cette année devant l'école maternelle, pour le départ d'une course que nous espérons sans trop d'obstacles et qui les mènera vers la réussite.

L'actualité du village durant cet été a été ponctuée par les travaux d'entretien dans les écoles et le gros nettoyage qui finalise l'intervention des agents dans ces établissements. Si vos enfants, enseignants et parents êtes rassurés c'est grâce à ce suivi et au professionnalisme des agents municipaux.

Les autres travaux se sont plus concentrés vers les espaces verts, les chemins et remise en état de quelques dégradations dans les différents bâtiments de notre commune.

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite bonne reprise, bonne lecture et comme pour les J.O, n'hésitez pas à participer à la vie de votre village, par vos suggestions, vos idées et dans le partage du respect mutuel, nous gagnerons.

Armand PATRIGNANI, maire de Fèves



Vive la rentrée

127 élèves (94 à l'élémentaire et 33 à la maternelle) ont repris le chemin des écoles dans la joie et la bonne humeur malgré quelques pleurs des plus petits et de certaines mamans.

Chez les plus grands la rentrée était toute autre avec des cris de joie et de retrouvailles.

Il n'y a eu aucun absent ! Bravo pour votre assiduité !



Ecoles



Entrée au collège



Lors d'une cérémonie sympathique dans les locaux du périscolaire, les futurs élèves de 6ème ont reçu une carte cadeau de la part de la municipalité en présence du directeur M. Bauler, de M. le maire et d'un adjoint. Nous leur souhaitons pleine réussite au collège !



Spectacle et exposition

En fin d'année, les parents d'élèves de la maternelle ont été invités à assister à un petit spectacle sur le thème du cirque. Ils ont pu également voir une exposition sur les travaux et dessins réalisés par les enfants au cours de l'année scolaire.





Ecoles



Olympiades

Pour clore une année scolaire sur le thème de l'olympisme et du sport, c'est le 29 juin 2024, sous un soleil radieux, que se sont déroulées les Olympiades des écoles maternelle et élémentaire. Répartis en 8 pays lors de la cérémonie d'ouverture, les 130 élèves des deux écoles ont ensuite été regroupés par niveau de classe pour effectuer une série d'épreuves parmi lesquelles du tir à l'arc, de la pétanque, de l'endurance ou du sprint, sous l'œil de leurs enseignants et de nombreux parents venus leur prêter main forte.

Au terme de cette fête sportive, un barbecue organisé par l'APE a permis à petits et grands, sportifs ou non, de se restaurer en toute convivialité.





Classe de découverte Lac du Der

Du 24 au 28 juin, les élèves de CM2, accompagnés de Mme Canu et M. Bauler, ont pu se rendre au lac du Der dans la cadre d'une classe multisports organisée par l'école et financée par les parents, la commune, l'APE et la coopérative.

Logés dans le centre UFOLEP de Giffaumont, les enfants ont pu bénéficier des superbes installations sportives ainsi que de l'école de voile pour s'initier à la pratique de l'optimist, du canoë, de la course d'orientation mais aussi à d'autres sports plus exotiques tels le tchoukball ou le unihockey, dans le cadre enchanteur du plus grand lac artificiel d'Europe.



Ce séjour a également été l'occasion pour les élèves de découvrir la vie en collectivité juste avant une nouvelle étape de leur vie d'élève : l'entrée au collège !

L'année prochaine, ce sont les 100 élèves de l'école élémentaire, du CP au CM2, qui seront invités à participer à un séjour au lac du Der à la fin du mois de juin, avec comme objectif principal la pratique de sports adaptés à chaque âge !





Visite du Sous préfet



En juillet, vos élus ont rencontré Monsieur le secrétaire général de la préfecture de Moselle qui a découvert notre commune.

Après une visite commentée du village et des différents bâtiments communaux un échange a eu lieu sur les projets menés et en cours, la vie communale et les subventions possibles de l'Etat.

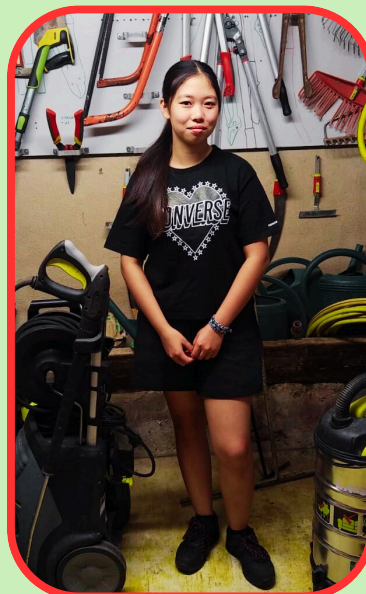


Jobs d'été



Cette année encore, des jeunes fêvots se sont portés volontaires pour une première expérience dans le monde du travail. Ils étaient au nombre de 11 pour une semaine d'activités soit aux écoles ou autres bâtiments communaux, soit aux espaces verts. Ils ont été encadrés par nos agents municipaux et les ont bien secondés. Cette expérience leur a permis de recevoir un salaire qui nous en sommes sûrs sera bien utilisé.

Merci à Eva, Tess, Ziyou, Elie, Noah, Louis, Milo, Lou, Bastien, Yanis et Stanley .





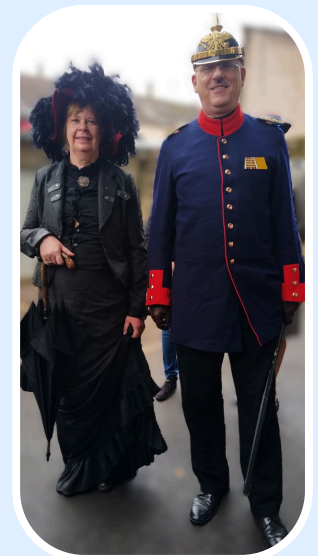
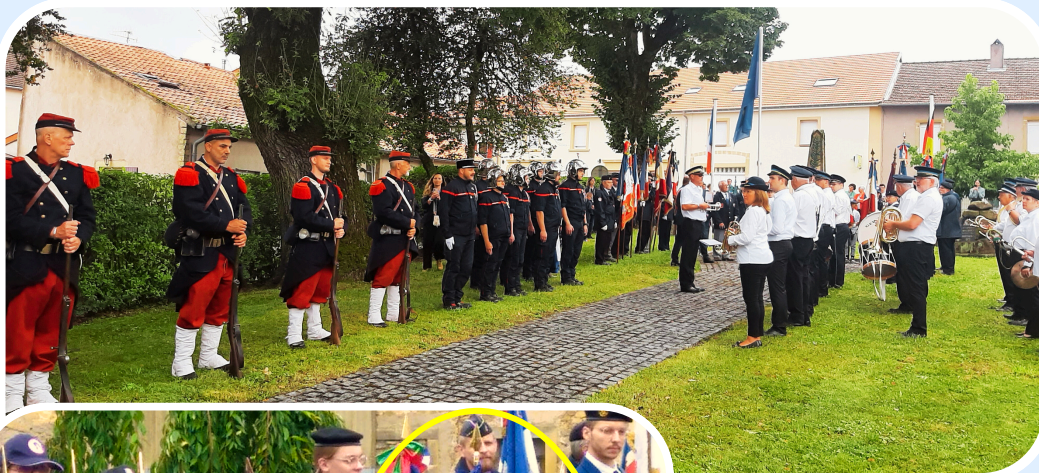
City stade



Toujours à l'écoute, votre équipe municipale a installé trois bancs au city stade de la salle des fêtes . Ils ont rapidement trouvé preneurs.



Commémoration de la bataille de St Privat (18 août 1870)



Zoé et Mathis ont représenté l'école de Fèves

A l'invitation du Souvenir Français, M. le Maire, sa première adjointe et 2 élèves de l'école se sont rendus à Saint Privat dimanche 18 août pour la commémoration de la bataille de 1870 qui a eu lieu dans ce village.

Mathis était porte drapeau, il était accompagné de Zoé. Cette cérémonie haute en couleurs avec des costumes d'époque était composée de la fanfare de Clouange, des pompiers, des porte-drapeaux, d'habitants et de nombreuses personnalités. Elle s'est achevée au cimetière militaire dans le centre du village par une salve de coups de fusil.

A l'issue de cette cérémonie, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié .

Eclairage stade de foot

Afin de faire des économies et de se mettre en conformité avec la ligue de football, tous les lampadaires du terrain synthétique ont été remplacés par des leds. De même un éclairage programmable a été mis en place. Nos footballeurs n'ont plus qu'à marquer des buts !

A retenir



Le prochain conseil municipal aura lieu
lundi 16 septembre 2024 à 20h .

Vie associative - Evènements



Vide-greniers



Concert à l'église de Fèves



Le dimanche 18 août malgré une météo capricieuse le chaland a été au rendez-vous lors du vide-greniers organisé par le syndicat arboricole et horticole ainsi que le soutien de la municipalité.

Une restauration de qualité a été assurée par nos amis du club de pétanque.



Nuisances

Vous êtes incommodés par des bruits de voisinage, des feux de jardin au sein de votre habitation ou à proximité ? Ces bruits peuvent émaner d'une personne ou d'un animal ou d'une installation. Ils peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils constituent un trouble anormal se manifestant de jour ou de nuit. Il en est de même pour les déjections et autres nuisances causées par nos amis à 4 pattes. Les feux de jardin, de broussailles, etc. sont interdits que ce soit avec un incinérateur ou à l'air libre.

La loi peut sanctionner les contrevenants qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Ils peuvent être déclarés responsables et devoir payer une amende.

La victime des nuisances peut également recevoir des dommages et intérêts.

Rappel des plages horaires de tolérance au bruit :

**du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 19h**

**tout spécialement le week-end
le samedi de 9h à 12h, de 14h à 18h
et le dimanche de 10h à 12h.**

Stationnement

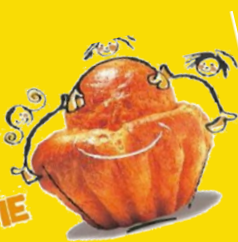
Se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement très gênant relevant des contraventions de 4ème classe pouvant aller jusqu'à 135 €.

Il est interdit de stationner sur un trottoir sauf si ce dernier dispose d'un marquage. Il existe une exception à cette règle : l'article L2213-2 du Code général des collectivités territoriales qui confère au maire, l'autorité d'accorder le stationnement sur un trottoir dépourvu de signalisation horizontale. C'est le cas dans notre village au regard de sa configuration contraignante.

Le trottoir devant chez vous ne vous appartient pas, vous ne pouvez pas l'occuper de façon abusive.

L'article R417-12 du Code de la route stipule que tout stationnement abusif (voiture tampon) est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2ème classe et expose son propriétaire à une amende forfaitaire de 35 €.

**BRIOCHE
DE
L'AMITIE**



Fort de votre soutien de l'an passé,
la commune en partenariat
avec l'APEI vous proposera des
brioches .

**La vente aura lieu
à partir du 14 octobre 2024 .**

Prix de la brioche : 5 €
Merci pour votre générosité !

APEI: Association des parents d'enfants inadaptés

L'équipe de rédaction n'a pas reçu de
texte des élus de l'opposition.

ensemblepourfeves@gmail.com

Khedidja BOUHENNA

Daniel MASSENAT

Joël VUILLAUME



La mairie vous accueille lundi de 13h à 18h, mardi de 8h30 à 12h, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h et jeudi de 13h à 17h

17 Rue Haute - 57280 FÈVES

☎ 03.87.51.14.28

@ : mairie@villagedefeves.fr

Site : www.villagedefeves.fr

f : [village de Fèves](https://www.facebook.com/village.defeves)

Panneau Pocket : Fèves

